

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Budget: services exterieurs

Question écrite n° 9376

Texte de la question

M. Charles Josselin appelle l'attention de M. le ministre du budget sur les graves consequences qu'entraine la suppression d'un poste de geometre du cadastre de Dinan, dans les Cotes-d'Armor. Cette suppression de poste intervient au moment meme ou un surcroit de travail lie a la digitalisation du plan cadastral mobilise particulierement les agents. La diversite et la complexite des taches des geometres du cadastre n'etant plus a demontrer, la brutale remise en question des moyens humains contribue indeniablement a la degradation des conditions d'exercice des missions de service public. L'ensemble des maires du departement des Cotes-d'Armor ont exprime de tres vives reactions a l'annonce de cette mesure qui est l'exemple concret de la negation d'une reelle prise en compte des besoins locaux et s'inscrit a l'oppose meme des grands principes d'amenagement du territoire dont le Gouvernement parle tant. Aussi, il lui demande de revenir sur sa decision de reduire les effectifs des geometres du cadastre des Cotes-d'Armor.

Texte de la réponse

La direction generale des impots se doit de rendre un service fiscal et foncier homogene sur l'ensemble du territoire, ce qui entraine des ajustements d'effectifs entre departements. Les effectifs de la direction des services fiscaux des Cotes-d'Armor comme ceux des autres departements sont determines en fonction du niveau des charges et du degre d'informatisation de ceux-ci. En effet, pour assurer au mieux ses missions, la direction generale des impots mene une politique active de modernisation des services et de simplification des taches. De nouvelles methodes de travail sont mises en place afin, d'une part, d'ameliorer les travaux d'assiettes et de controle, et d'autre part, de moderniser les relations avec les collectivites locales pour l'etablissement des impots locaux. Toutes ces actions de modernisation s'accompagnent d'un effort tres important de formation professionnelle. Dans ce cadre, les ajustements realises ne se font qu'a qualite egale de service rendu a l'usager.

Données clés

Auteur : M. Josselin Charles Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 9376

Rubrique: Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : budget, porte-parole du gouvernement Ministère attributaire : budget, porte-parole du gouvernement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 décembre 1993, page 4550 **Réponse publiée le :** 14 mars 1994, page 1258